

P.P. CH-3003 Berne, SG-DFJP

Aux participants à l'audition
selon liste des destinataires

Berne, le 1^{er} juin 2007

Modification de l'ordonnance sur les prestations de la Confédération dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures et de l'ordonnance du DFJP sur les prestations de la Confédération dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures: ouverture de l'audition

Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre d'une audition au sens de l'article 10 de la loi fédérale sur la procédure de consultation (LCo ; RS 172.061), nous soumettons en annexe à votre avis le projet de modification de l'ordonnance sur les prestations de la Confédération dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures (OPPM) et le projet de modification de l'ordonnance du DFJP sur les prestations de la Confédération dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures (ODFJP) avec des explications et un projet de convention de prestation.

La modification proposée fournit la base légale nécessaire au versement futur des subventions d'exploitation et de construction aux maisons d'éducation sous forme de forfaits. Afin d'en améliorer la lisibilité, nous avons restructuré l'OPPM. S'agissant des diverses modifications concrètes, nous vous renvoyons aux explications et rapports ci-annexés.

Nous vous saurions gré de faire parvenir votre prise de position jusqu'au **11 août 2007 au plus tard** à l'Office fédéral de la justice, unité exécution des peines et mesures, Bundesrain 20, 3003 Berne.

Des exemplaires supplémentaires peuvent être demandés à l'adresse internet suivante:
www.bj.admin.ch/bj/fr/home/themen/sicherheit/straf-_und_massnahmevollzug.html

D'avance, nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etats, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Christoph Blocher
Conseiller fédéral

Annexes:

- Projet d'ordonnance sur les prestations de la Confédération dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures
- Tableau de concordance et explications (pour en prendre connaissance)
- Projet d'ordonnance du DFJP sur les prestations de la Confédération dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures
- Rapport sur un système de forfait pour les subventions d'exploitation (pour en prendre connaissance)
- Projet de convention de prestation
- Rapport sur un système de forfait pour les subventions de construction sous la rubrique www.bj.admin.ch/bj/fr/home/themen/sicherheit/straf- und massnahmevollzug.html (vous a déjà été envoyé en juillet 2005 et a été entre-temps remanié en ce qui concerne la sécurité et les petits foyers; pour en prendre connaissance)
- Projet de directives sur les subventions (pour en prendre connaissance)

Destinataires:

- Offices cantonaux de liaison
- Offices cantonaux des constructions
- Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (secrétariat)
- Conférence des gouvernements cantonaux (secrétariat)
- Personnes morales responsables des institutions reconnues
- Directions des institutions reconnues
- Intégras, association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée
- Curaviva, association des homes et institutions suisses
- Arbeitsgruppe Jugendheimleiter der deutschen Schweiz (JHL)
- Leitungen der Institutionen weiblicher Jugendlicher (LiwJ)
- Conférence romande des directeurs d'institutions d'éducation (CRDIE)